

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES FORETS

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DE LA PROMOTION ET DE
LA TRANSFORMATION DES PRODUITS
FORESTIERS

SDPTB

STNTB

N° 381

/CEQTB/MINEF/SG/DPT/SDPTB/STNTB/BA

BA

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

Yaoundé, le 04 MARS 2002

CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT EN QUALITE DE TRANSFORMATEUR DE BOIS

Le Ministre de l'Environnement et des Forêts soussigné, certifie, en application des dispositions des articles 115 (alinéas 2 et 3) et 120 du décret n° 95/531/PM du 23 Août 1995, fixant les modalités d'application du Régime des Forêts notamment en ce qui concerne :

- 1)- l'origine des produits à transformer ;
- 2)- l'enregistrement des bois à l'entrée et à la sortie des unités de transformation ;
- 3)- la conformité des produits aux normes de transformation en vigueur ;
- 4)- la production des rapports d'activités.

que la société **R. PALLISCO BP. 394 Douala** est enregistrée au Ministère de l'Environnement et des Forêts (Direction de la Promotion et de la Transformation des produits Forestiers) sous le N° 37/TB/DPT/SDPTB/STNTB/BA en qualité de Transformateur Industriel de bois.

Le non respect des dispositions réglementaires ci-dessus, expose le contrevenant à des sanctions prévues par les textes en vigueur.

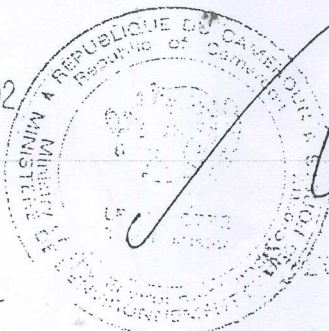
En foi de quoi, le présent certificat est délivré à l'intéressé pour servir et valoir ce que de droit./-

Le Chef de Service

02 AVR. 2002



peee



YVES NOUNOU

Ministère de l'Environnement et des Forêts

Service des Produits Forestiers